Cher Monsieur,

Votre message relatif aux Nouvelles Techniques Génomiques (NTG) m'est bien parvenu et a retenu toute mon attention.

Le changement climatique expose de larges régions du globe à des températures extrêmes qui vont affecter la production agricole dont les populations ont besoin pour vivre. Heureusement, grâce aux NTG, il est scientifiquement possible d'adapter les espèces aux modifications climatiques : résistance à la chaleur et aux ravageurs (ce qui rend bon nombre d'insecticides inutiles), arrosage minimal, réduction des engrais et produits phytopharmaceutiques (qui polluent l'eau et dont la production et le transport émet beaucoup de CO2 pour leur production ou leur transport). Cela permettra aussi d'augmenter les rendements, sans étendre la superficie des terres cultivables et donc sans augmenter les émissions de gaz à effet de serre. Des chercheurs ont déjà mis au point des variétés de manioc, de banane ou de maïs résistantes à certains effets du changement climatique et prêtes à être cultivées.

La grande majorité des associations et partis écologistes en Europe s'oppose avec âpreté aux NTG au nom du principe de précaution, alors qu'il n'existe pas la moindre preuve de leur nocivité. Le principe de précaution invite plutôt à réglementer sans tarder ces NTG. C'est l'avis de 35 Prix Nobel qui ont adressé une lettre ouverte aux parlementaires européens. Ils estiment que l'interdiction des NTG pourrait coûter 300 milliards d'euros par an à l'économie européenne car elle encouragerait le maintien de législations lourdes et contraignantes, favorisant paradoxalement les grands semenciers au détriment des sociétés de biotechnologie de l'Union.

Au niveau européen, notre député européen Benoît Cassart, lui-même issu du monde agricole, est en faveur de ces nouvelles techniques génomiques qui permettent d'accroître les rendements en réduisant l'utilisation d'eau, de fertilisants et de phytosanitaires.

La Commission européenne a présenté sa proposition en 2023. Le Parlement a adopté sa position, par 307 voix pour, 263 contre et 41 abstentions. C'est au niveau du Conseil européen que cela bloque car certains Etats membres, comme la Hongrie, sont totalement opposés aux NTG. La Pologne, qui exerce la présidence tournante de l'Union européenne actuellement, va reprendre les discussions afin de trouver une position commune. C'est dans ce cadre que la Belgique sera invitée à participer aux discussions.

Je prends donc dans ce cadre bonne note de vos recommandations et laisse le soin aux ministres de l'Agriculture fédéral et régional de vous partager davantage d'informations sur la ligne qu'ils défendront lors des discussions à venir.

A votre disposition,

GEORGES-LOUIS BOUCHEZ

PRESIDENT | DEPUTE | CHEF DE GROUPE MONS EN MIEUX!